

Nom commercial: M-Plast Reinigungs-Benzin 5203

Numéro de la matière: 336840

Version: 6 / CH

Date de révision: 08.09.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 08.09.25

## **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

### **1.1. Identificateur de produit**

M-Plast Reinigungs-Benzin 5203

N° d'article 33684001

#### **Identification de substance / produit**

UFI J08H-11PH-A00M-QQA8

### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

#### **Utilisation de la substance/préparation**

Solvant

### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

#### **Adresse/fabricant**

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour  
cette FDS

### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

#### **Classification (règlement (CE) no 1272/2008)**

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2	H225
Skin Irrit. 2	H315
STOT SE 3	H336
Asp. Tox. 1	H304
Aquatic Chronic 2	H411

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### **2.2. Éléments d'étiquetage**

#### **Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008**

#### **Pictogrammes de danger**



#### **Mention d'avertissement**

Danger

Nom commercial: M-Plast Reinigungs-Benzin 5203

Numéro de la matière: 336840

Version: 6 / CH

Date de révision: 08.09.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 08.09.25

**Mentions de danger**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P331	Ne PAS faire vomir.

**composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)**

contient	Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics; Hydrocarbons, C6, isoalkanes,<5% n-hexane; cyclohexane; n-hexane
----------	--

**Étiquetage réduit (<= 125 ml)****Pictogrammes de danger****Mention d'avertissement**

Danger

**Mentions de danger**

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
------	---

**Conseils de prudence**

P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P331	Ne PAS faire vomir.
P405	Garder sous clef.
P501.3	Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

**2.3. Autres dangers**

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Composants dangereux**

**Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**  
 No. EINECS 927-510-4

Nom commercial: M-Plast Reinigungs-Benzin 5203

Numéro de la matière: 336840

Version: 6 / CH

Date de révision: 08.09.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 08.09.25

Numéro d'enregistrement 01-2119475514-35-XXXX

Concentration  $\geq$  50 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2	H225
Skin Irrit. 2	H315
STOT SE 3	H336
Asp. Tox. 1	H304
Aquatic Chronic 2	H411

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes,<5% n-hexane**

No. CAS 64742-49-0

No. EINECS 931-254-9

Numéro d'enregistrement 01-2119484651-34-XXXX

Concentration  $\geq$  25 < 50 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2	H225
Skin Irrit. 2	H315
STOT SE 3	H336
Asp. Tox. 1	H304
Aquatic Chronic 2	H411

**cyclohexane**

No. CAS 110-82-7

No. EINECS 203-806-2

Concentration  $\geq$  1 < 2.5 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2	H225
Asp. Tox. 1	H304
Skin Irrit. 2	H315
STOT SE 3	H336
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410

**n-hexane**

No. CAS 110-54-3

No. EINECS 203-777-6

Concentration  $\geq$  1 < 2.5 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2	H225
Asp. Tox. 1	H304
Skin Irrit. 2	H315
Repr. 2	H361f
STOT SE 3	H336
STOT RE 2	H373
Aquatic Chronic 2	H411

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

STOT RE 1 H373  $\geq$  5 %**Autres données**

94/69/EG (21ième APT). La note P s'appliquer: La classification comme cancérogène ne doit pas s'appliquer s'il peut être établi que la substance contient moins de 0.1% poids/poids de benzène.

Nom commercial: M-Plast Reinigungs-Benzin 5203

Numéro de la matière: 336840

Version: 6 / CH

Date de révision: 08.09.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 08.09.25

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### **4.1. Description des premiers secours**

#### **Indications générales**

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit.

#### **En cas d'inhalation**

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Demander aussitôt l'avis d'un médecin. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

#### **En cas de contact avec la peau**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rinser bien. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

#### **En cas de contact avec les yeux**

Ecartez les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.).

#### **En cas d'ingestion**

Ne pas faire vomir. Appeler aussitôt un médecin. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Administrer du charbon médicinal.

### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Engourdissement, Perte de connaissance, Nausées, Vomissements, troubles de système nerveux central, Narcose, détresse respiratoire

### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

#### **Avis aux médecins / Risques**

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ça peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

#### **Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Mousse, Produits extincteurs en poudre

#### **Moyens d'extinction non-appropriés**

Jet d'eau

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Oxyde de carbone (CO); La formation de mélanges explosifs avec l'air sont possible.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

#### **Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Porter un vêtement complet de protection. Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### **Autres données**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter équipement de protection. écartez personnes sans défense.

Nom commercial: M-Plast Reinigungs-Benzin 5203

Numéro de la matière: 336840

Version: 6 / CH

Date de révision: 08.09.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 08.09.25

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas jeter les résidus dans l'égout, des fosses et des caves. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination". Veiller à assurer une aération suffisante.

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

# RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

### Conseils pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air). Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Eviter la formation d'aérosol. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosif. Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles. Risque d'explosion lors de la pénétration du liquide dans les canalisations.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

blindé. Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants.

### Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	3	Liquides inflammables
Classe de stockage (Suisse)	3	Liquides inflammables

### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité.

Conserver le récipient bien fermé. Protéger du rayonnement direct du soleil.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

### Valeurs limites d'exposition

#### cyclohexane

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	700	mg/m <sup>3</sup>	200	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	2800	mg/m <sup>3</sup>	800	ppm(V)
Remarque: B; ZNS; NIOSH				

#### n-hexane

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	180	mg/m <sup>3</sup>	50	ppm(V)

Nom commercial: M-Plast Reinigungs-Benzin 5203

Numéro de la matière: 336840

Version: 6 / CH

Date de révision: 08.09.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 08.09.25

Valeur limite à courte terme 1440 mg/m<sup>3</sup> 400 ppm(V)  
 Résorption de l'épiderme / sensibilisateur: H; Groupe du risque pendant la grossesse: S; Remarque: H B R2F SSc; NS, Auge; NIOSH

**Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)****Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	dermale
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	300 mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	2085 mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Consommateur
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	dermale
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	149 mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Consommateur
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	477 mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Consommateur
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	orale
Concentration	149 mg/kg/d

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes,<5% n-hexane**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	dermale
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	13964 mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	5306 mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Consommateur

Nom commercial: M-Plast Reinigungs-Benzin 5203

Numéro de la matière: 336840

Version: 6 / CH

Date de révision: 08.09.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 08.09.25

Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1377	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1137	mg/m³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1301	mg/kg/d

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Contrôle de l'exposition

Regardez Section 7; Aucune mesure particulière n'est pas nécessaire.

### Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Consérer à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animaux. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ranger à part les vêtements de travail. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Ne pas inhale les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

### Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. Anti-gaz de la classe A1.

### Protection des mains

Gants (résistants aux solvants)	
Matériau approprié	caoutchouc nitril - NBR
Épaisseur du gant	0.35 mm
Non adapté: gants en caoutchouc	
Non adapté: gants en PVC	
Non adaptés: gants en cuir	
Non adapté: gants épais	

### Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

### Protection du corps

Vêtement de protection résistant aux solvants

### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière	liquide
Couleur	incolore
Odeur	légèrement perceptible
Point de congélation	

Nom commercial: M-Plast Reinigungs-Benzin 5203

Numéro de la matière: 336840

Version: 6 / CH

Date de révision: 08.09.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 08.09.25

Remarque N'est disponible

**Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

Valeur 48 à 105 °C

**Limite inférieure et supérieure d'explosion**

Limite d'explosivité, inférieure	0.6	%(V)
Limite d'explosivité, supérieure	7.4	%(V)

**Point d'éclair**

Valeur	< 0	°C
méthode	DIN 51755	

**Température d'inflammabilité**

Valeur 258 °C

**valeur pH**

Remarque N'est disponible

**Viscosité****cinématique**

Valeur	0.3	à	1.2	mm²/s
température	20	°C		

**Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)****M-Plast Reinigungs-Benzin 5203**

log Pow &gt; 3

**Pression de vapeur**

Valeur	190	hPa
température	20	°C

**Densité et/ou densité relative**

Valeur	0.688	g/cm³
température	20	°C
méthode	ASTM D 1298	

**Densité de vapeur relative**

Remarque N'est disponible

**9.2. Autres informations****La limite de l'odeur**

Remarque N'est disponible

**Taux d'évaporation**

Remarque N'est disponible

**Hydrosolubilité**

Remarque pratiquement insoluble

**température d'auto-inflammabilité**

Valeur &gt; 200 °C

**Temps d'écoulement**

Remarque N'est disponible

**Propriétés comburantes**

Remarque Non applicable

**Autres données**

La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible.

Nom commercial: M-Plast Reinigungs-Benzin 5203

Numéro de la matière: 336840

Version: 6 / CH

Date de révision: 08.09.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 08.09.25

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### **10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

### **10.2. Stabilité chimique**

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### **10.4. Conditions à éviter**

Chaleur. Flammes. Etincelles

### **10.5. Matières incompatibles**

Explosif, Forme avec l'air des mélanges gazeux explosibles.

### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

vapeurs / gaz inflammables

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### **11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

#### **Toxicité aiguë par voie orale**

##### **M-Plast Reinigungs-Benzin 5203**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**

##### **Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

Espèces	rat	
DL50	> 5840	mg/kg
méthode	OCDE 401	
Source	Analogie	

##### **Hydrocarbons, C6, isoalkanes,<5% n-hexane**

Espèces	rat	
DL50	> 5000	mg/kg
méthode	OCDE 401	

##### **cyclohexane**

Espèces	rat	
DL50	12700	mg/kg
Source	Banque de données de substances GESTIS	
Source	Toxicology and Applied Pharmacology. Vol. 19, Pg. 699, 1971.	

##### **n-hexane**

Espèces	rat	
DL50	> 5000	mg/kg

#### **Toxicité aiguë par pénétration cutanée**

##### **M-Plast Reinigungs-Benzin 5203**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**

##### **Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

Nom commercial: M-Plast Reinigungs-Benzin 5203

Numéro de la matière: 336840

Version: 6 / CH

Date de révision: 08.09.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 08.09.25

Espèces rat  
 DL50 > 2920 mg/kg  
 méthode OCDE 402  
 Source Analogie

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes,<5% n-hexane**

Espèces rat  
 CL 50 > 3000 mg/kg  
 méthode OCDE 402

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes,<5% n-hexane**

Espèces lapin  
 DL50 > 2800 mg/kg  
 méthode

**n-hexane**

Espèces lapin  
 DL50 > 2800 mg/kg

**Toxicité aiguë par inhalation****M-Plast Reinigungs-Benzin 5203**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité aiguë par inhalation (Composants)****Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

Espèces rat  
 CL 50 > 23.3 mg/l  
 Durée d'exposition 4 h  
 Administration/Forme Vapeurs  
 méthode OCDE 403  
 Source Analogie

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes,<5% n-hexane**

Espèces rat  
 CL 50 > 20 mg/l  
 Durée d'exposition 4 h  
 Administration/Forme Vapeurs  
 méthode OCDE 403

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes,<5% n-hexane**

Espèces rat  
 CL 50 > 23.3 mg/l  
 Durée d'exposition 4 h

**Corrosion/irritation cutanée****M-Plast Reinigungs-Benzin 5203**

évaluation irritant  
 Remarque Les critères de classification sont remplis.

**Corrosion/irritation cutanée (Composants)****Hydrocarbons, C6, isoalkanes,<5% n-hexane**

évaluation Moyennement irritant

méthode OCDE 404

**lésions oculaires graves/irritation oculaire****M-Plast Reinigungs-Benzin 5203**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)****Hydrocarbons, C6, isoalkanes,<5% n-hexane**

évaluation Moyennement irritant

Nom commercial: M-Plast Reinigungs-Benzin 5203

Numéro de la matière: 336840

Version: 6 / CH

Date de révision: 08.09.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 08.09.25

méthode OCDE 405

**sensibilisation****M-Plast Reinigungs-Benzin 5203**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Sensibilisation (Composants)****Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

évaluation non sensibilisant

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes,<5% n-hexane**

évaluation non sensibilisant

**cyclohexane**

Remarque Aucune effet de sensibilisation connu.

**Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée****M-Plast Reinigungs-Benzin 5203**

Remarque Une exposition chronique provoque des troubles des organes respiratoires.

**M-Plast Reinigungs-Benzin 5203**

Remarque Une exposition chronique peut provoquer des troubles de peau grave.

**Mutagénicité****M-Plast Reinigungs-Benzin 5203**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Mutagénicité (Composants)****Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

évaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vivo.  
Source Analogie

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes,<5% n-hexane**

évaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vivo.  
Source Analogie

**cyclohexane**

Remarque Pas d'information disponible.

**Toxicité pour la reproduction****M-Plast Reinigungs-Benzin 5203**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité reproductrice (Composants)****Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

évaluation Aucun effets négatifs  
Source Analogie

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes,<5% n-hexane**

évaluation Aucun effets négatifs  
Source Analogie

**cyclohexane**

Remarque Aucun données connues.

**Cancérogénicité****M-Plast Reinigungs-Benzin 5203**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité (Composants)**

Nom commercial: M-Plast Reinigungs-Benzin 5203

Numéro de la matière: 336840

Version: 6 / CH

Date de révision: 08.09.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 08.09.25

**Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

évaluation Aucun effets négatifs  
 Source Analogie

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes,<5% n-hexane**

évaluation Aucun effets négatifs  
 Source Analogie

**cyclohexane**

évaluation Aucun effets négatifs  
 Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)****M-Plast Reinigungs-Benzin 5203****Exposition unique**

Remarque Les critères de classification sont remplis.

**M-Plast Reinigungs-Benzin 5203**

évaluation Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

**M-Plast Reinigungs-Benzin 5203****exposition répétée**

Remarque Les critères de classification sont remplis.

**M-Plast Reinigungs-Benzin 5203**

évaluation Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

**toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)****cyclohexane**

Remarque N'est disponible

**Danger par aspiration****M-Plast Reinigungs-Benzin 5203**

Les critères de classification sont remplis.

**M-Plast Reinigungs-Benzin 5203**

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

**Danger d'aspiration (constituants)****cyclohexane**

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

**11.2. Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme****M-Plast Reinigungs-Benzin 5203**

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocrinien chez l'homme.

**Expériences issues de la pratique**

Le produit a un effet anesthésiant.

**Autres données**

Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant la toxicité de ce produit.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Nom commercial: M-Plast Reinigungs-Benzin 5203

Numéro de la matière: 336840

Version: 6 / CH

Date de révision: 08.09.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 08.09.25

**M-Plast Reinigungs-Benzin 5203**

CL 50 &lt; 10 mg/l

**Toxicité pour les poissons (Composants)****Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

Espèces	truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	
CL 50	13.4	mg/l
Durée d'exposition	96 h	

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes,<5% n-hexane**

Espèces	Oryzias latipes	
CL 50	1	mg/l
Durée d'exposition	48 h	
Source	Analogie	

**cyclohexane**

Espèces	Pimephales promelas	
CL 50	4.5	mg/l
Durée d'exposition	4 d	

**Toxicité pour les daphnies (Composants)****Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

Espèces	Daphnia magna	
NOEC	0.17	mg/l
Durée d'exposition	21 d	
Source	Analogie	

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes,<5% n-hexane**

Espèces	Daphnia magna	
CL 50	3.87	mg/l
Durée d'exposition	48 h	
Source	Analogie	

**cyclohexane**

Espèces	Daphnia magna	
CE50	0.9	mg/l
Durée d'exposition	2 d	

**Toxicité pour les algues****M-Plast Reinigungs-Benzin 5203**

CI50 &lt; 100 mg/l

**Toxicité pour les algues (Composants)****Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

Espèces	Raphidocelis subcapitata	
NOEC	10	mg/l
Durée d'exposition	72 h	
Source	Analogie	

**Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

Espèces	Raphidocelis subcapitata	
CE50	10 à 30	mg/l
Durée d'exposition	72 h	
Source	Analogie	

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes,<5% n-hexane**

Espèces	Raphidocelis subcapitata	
ErC50	55	mg/l
Durée d'exposition	72 h	
Source	Analogie	

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes,<5% n-hexane**

Nom commercial: M-Plast Reinigungs-Benzin 5203

Numéro de la matière: 336840

Version: 6 / CH

Date de révision: 08.09.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 08.09.25

NOEC	30	mg/l
Durée d'exposition	72	h

**cyclohexane**

Espèces	Chlorobionta	mg/l
CE50	9.317	
Durée d'exposition	3	d

**Toxicité pour les bactéries****M-Plast Reinigungs-Benzin 5203**

CE50	10	mg/l
------	----	------

**Toxicité pour les bactéries (Composants)****cyclohexane**

Remarque	Aucun données connues.
----------	------------------------

**12.2. Persistance et dégradabilité****Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

**Biodégradabilité (Composants)****Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

Valeur	98	%
Durée de l'essai	28	d
évaluation	Facilement biodégradable	
Source	Analogie	

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes,<5% n-hexane**

Valeur	98	%
Durée de l'essai	28	d
évaluation	Facilement biodégradable	
Source	Analogie	

**12.3. Potentiel de bioaccumulation****Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)****M-Plast Reinigungs-Benzin 5203**

log Pow	>	3
---------	---	---

**Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)****Hydrocarbons, C6, isoalkanes,<5% n-hexane**

log Pow	3.6	
---------	-----	--

**12.4. Mobilité dans le sol****Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

**Mobilité dans le sol (Composants)****Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.

**Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

Absorbé par le sol.

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes,<5% n-hexane**

Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes,<5% n-hexane**

Le produit est facilement volatil.

Nom commercial: M-Plast Reinigungs-Benzin 5203

Numéro de la matière: 336840

Version: 6 / CH

Date de révision: 08.09.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 08.09.25

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes,<5% n-hexane**

Ne va pas être absorbé par le sol.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

### Résultats des évaluations PBT et vPvB

**M-Plast Reinigungs-Benzin 5203**

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

**M-Plast Reinigungs-Benzin 5203**

Le produit ne contient aucune substance vPvB.

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

### Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

**M-Plast Reinigungs-Benzin 5203**

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

## 12.7. Autres effets néfastes

### Information supplémentaire sur l'écologie

Toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

#### Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non utilisé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial: M-Plast Reinigungs-Benzin 5203

Numéro de la matière: 336840

Version: 6 / CH

Date de révision: 08.09.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 08.09.25

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	D/E		
<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification</b>	3295	3295	3295
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A. (Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, Hydrocarbons, C6, isoalkanes,<5% n-hexane)	HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S. (Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, Hydrocarbons, C6, isoalkanes,<5% n-hexane)	HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S. (Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, Hydrocarbons, C6, isoalkanes,<5% n-hexane)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	3	3	3
Carte pour désignation du danger			
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	II	II	II
Prescription particulière	640C		
Quantité limitée	1 l	1 l	
Les catégories de transport	2		
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	Polluant marin  ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS	 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination

WGK 3

de l'eau (Allemagne)

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

#### Autres informations

Le produit ne contient aucun ingrédient figurant sur la liste des substances candidates à l'inclusion à l'annexe XIV du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec une proportion  $\geq 0,1\% \text{ p/p}$ .

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Nom commercial: M-Plast Reinigungs-Benzin 5203

Numéro de la matière: 336840

Version: 6 / CH

Date de révision: 08.09.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 08.09.25

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Classification et méthode utilisée pour la dérivation de la décision concernant la classification de mélanges conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP :

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2	H225	basé sur des données de test
Skin Irrit. 2	H315	Méthode de calcul
STOT SE 3	H336	Méthode de calcul
Asp. Tox. 1	H304	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2	H411	Méthode de calcul

### mentions de danger H-de la rubrique 2/3

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### catégories de danger CLP de la rubrique 2/3

Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Flam. Liq. 2	Liquide inflammable, Catégorie 2
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée
STOT SE 3	STOT rép., Catégorie 2
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique
	STOT un., Catégorie 3

### Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.